

# Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 02/08/2010 (Dernière actualisation de la page 02/08/2010)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur

### 1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

#### 1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	11.2013	12.1433	14.7409
2	102%	11.4253	12.3862	15.0357
3	103%	11.5373	12.5076	15.1831
4	110%	12.3214	13.3576	16.2150
5	115%	12.8815	13.9648	16.9521
6	120%	13.4416	14.5720	17.6891

#### 1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
10.0812	10.9290	13.2669